



Département de l'Ardèche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

Séance du 15 mai 2024

| Nombre de membres | |
|-------------------|-------------|
| Afférent au CC | En exercice |
| 70 | 70 |
| Présent | Votant |
| 47 | 57 |

Date de convocation

7 mai 2024

**Administration générale –
Village des sciences 2024 –
Convention avec la CC Val
Eyrieux (CCSTI)**

**N° de la délibération
2024-242**

Secrétaire de séance :

Laëtitia BOURJAT

Le 15 mai 2024 à dix-huit heures trente,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la salle La Fabrique à Larnage sous la présidence de Monsieur Frédéric SAUSSET.

Présents : MM. Pascal BALAY, Laurent BARRUYER, Pascal BIGI, David BONNET, Jean-Louis BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, MM. Michel BRUNET, Patrick CETTIER, Pascal CLAUDEL, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Serge DEBRIE, Mme Christèle DEFRANCE, MM. Denis DEROUX, Yann EYSSAUTIER, Bruno FAURE, Mmes Valina FAURE, Christiane FERLAY, M. Gilles FLORENT, Mme Béatrice FOUR, M. Claude FOUREL, Mme Isabelle FREICHE, MM. Michel GAY, Michel GOUNON, Pierre GUICHARD, Emmanuel GUIRON, Mme Laurence HEYDEL-GRILLERE, Mmes Elisabeth JUNIQUE, Marie-Claude LAMBERT, Danielle LECOMTE, Christelle MARION, MM. Jean-Michel MONTAGNE, Jean-Louis MORIN, Mmes Stéphanie NOUGUIER, Sandrine PEREIRA, M. Jacques POCHON, Mmes Isabelle POUILLY, Nathalie RAZE, MM. Gérard ROBERTON, Alain SANDON, Frédéric SAUSSET, Pascal SEIGNOVERT, Bruno SENECLAUZE, Jean-Paul VALLES, MM. Roger VOSSIER, Jean-Christophe WEIBEL, Jean-Louis WIART.

Excusés : M. Xavier ANGELI (pouvoir à M. Emmanuel GUIRON), M. Paul BARBARY (pouvoir à M. Valina FAURE), Mme Véronique BLAISE (pouvoir à M. Michel BRUNET), Mme Myriam FARGE (pouvoir à M. Jean-Paul VALLES), Mme Annie FOURNIER (pouvoir à M. Frédéric SAUSSET), Mme Annie GUIBERT (pouvoir à M. Bruno SENECLAUZE), M. Laurent MAILLARD (pouvoir à Mme Nathalie RAZE), M. Pierre MAISONNAT (pouvoir à M. Laurent BARRUYER), Mme Michèle VICTORY (pouvoir à Pierre GUICHARD), Mme Ingrid RICHIOUD (pouvoir à Bruno FAURE), M. Xavier AUBERT, M. Guy CHOMEL, Mme Amandine DEYGAS, Mme Mélanie DONGEY, Mme Muriel FAURE, M. Patrick FOURCHEGU, Mme Isabelle GUILLIAUMET, M. Fabrice LORIOT, Mme Agnès OREVE, M. Régis REYNAUD, M. Charles-Henri RIMBERT, M. Vincent ROBIN. Mme Anne SCHMITT.

Le 14^{ème} Village des sciences départemental se déroulera les 12 et 13 octobre 2024 à Tournon-sur-Rhône, au sein du Collège Marie Curie. Cette manifestation rassemble des médiateurs scientifiques passionnés, des chercheurs, des artistes, des conférenciers mais aussi des acteurs culturels locaux qui exposent et partagent durant un week-end leur savoir-faire, leurs connaissances et leurs pratiques.

Les co-organisateurs de l'évènement sont au nombre de cinq : la Communauté de Communes Val'Eyrieux, la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo, la Ville de Tournon-sur-Rhône, le Collège Marie Curie et le Département de l'Ardèche. Pour mener à bien cette opération, l'ensemble des acteurs est coordonné par le CCSTI de l'Ardèche (Communauté de Communes Val d'Eyrieux).

Les co-organisateurs de l'évènement sont au nombre de cinq : la Communauté de communes Val'Eyrieux, la Ville de Tournon-sur-Rhône, le Collège Marie Curie, le Département de l'Ardèche et ARCHE Agglo.

Afin d'organiser cet évènement, les engagements de l'ensemble des co-organisateurs ont été définis par une convention multipartite ainsi qu'un cahier des charges rédigés par ailleurs.

Vu l'arrêté inter préfectoral n°07-2021-10-28-00006 en date du 28 octobre 2021 entérinant les statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo ;

Considérant le projet de convention engageant notamment :

- la Ville de Tournon-sur-Rhône à :
 - ✓ Mettre à disposition le personnel nécessaire (entretien, service technique, communication...) à l'organisation de l'événement, ainsi qu'à mettre en œuvre les moyens nécessaires à la bonne organisation de l'évènement.
 - ✓ Participer financièrement à l'organisation du Village des sciences en versant un montant de 7 500 € à Val'Eyrieux.

- Et ARCHE Agglo : à participer financièrement à l'organisation du Village des sciences en versant un montant de 7 500 € à Val'Eyrieux.

Considérant que cette convention est conclue pour le village des sciences 2024 à Tournon-sur-Rhône et n'a pas vocation à aller au-delà ;

Considérant l'avis du bureau du 25 avril 2024 ;

Après en avoir délibéré à :

- 57 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- **APPROUVE** la participation financière de 7 500 € d'ARCHE Agglo pour l'organisation du Village des sciences à Tournon-sur-Rhône en 2024 ;

- **AUTORISE** le premier Vice-Président ou la Vice-présidente en charge de la culture à signer la convention ainsi que tout document afférent à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait certifié conforme,

Mercuriol-Veaunes, le 15 mai 2024.